



FNARS

agir pour la solidarité

Baromètre 115

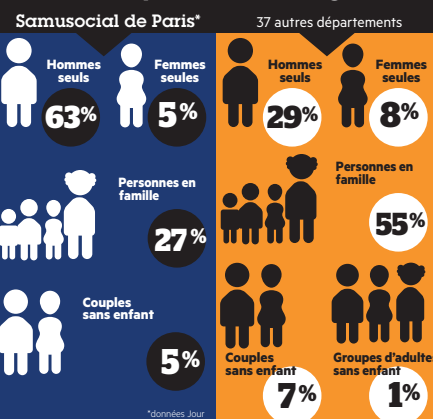
Novembre 2013



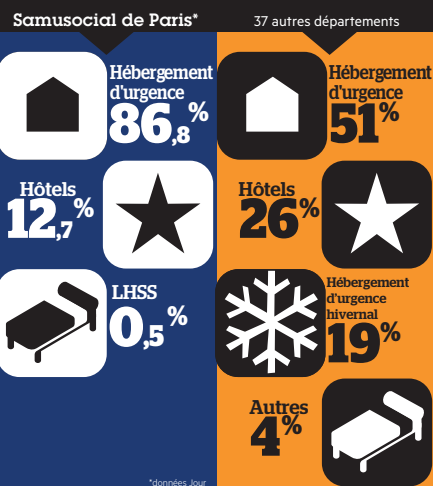
Synthèse



Nombre de demandes d'hébergement selon la composition du ménage



Type d'hébergement proposé pour les demandes donnant lieu à un hébergement



Un hiver de plus

L'année 2013 devait marquer sinon une rupture, du moins un premier pas vers la sortie de la gestion saisonnière de l'exclusion. Les chiffres du baromètre de novembre 2013 témoignent une fois de plus de la difficile traduction de cet engagement sur les territoires. La veille saisonnière, qui s'organise sur les départements pour répondre aux orientations du guide interministériel de prévention des risques de grand froid, ressemble fortement aux campagnes hivernales précédentes. Un dispositif renforcé temporairement, mais qui n'arrive pas à répondre aux besoins en augmentation dans les 37 départements et à Paris.

Un recours saisonnier avec une sollicitation des personnes isolées qui repart à la hausse

Les demandes poursuivent au fil des mois leur progression sans que le dispositif d'urgence puisse répondre. En l'espace d'un an, les demandes d'hébergement ont augmenté de 15% sur les 37 départements. Depuis la rentrée, elles ont augmenté de 8% sur 16 des 37 départements. Près de 2 000 personnes supplémentaires ont sollicité le 115 depuis septembre 2013 avec une augmentation des demandes des hommes seuls (+ 27%) et des femmes seules (+ 16%). Si les demandes des familles demeurent majoritaires (55%), les demandes des personnes isolées repartent à la hausse en ce début d'hiver et confirme une tendance observée en 2012 : une adaptation des publics au dispositif, à défaut d'une adaptation du dispositif à leurs besoins. Les personnes isolées et des couples sans enfant sollicitent plus fortement le 115 en hiver lorsque les capacités sont renforcées et ouvrent l'espoir d'une solution d'hébergement...

On observe à Paris également, une forte augmentation des demandes des hommes seuls depuis la rentrée (+ 44%), lesquels deviennent le public principal du 115 : 63% des demandes sont faites par des hommes, contre 27% par les familles^[1].

Une amélioration des attributions avec l'ouverture de capacités temporaires

En novembre 2013, sur les 37 départements de l'échantillon, 30% des demandes d'hébergement ont donné lieu à un hébergement, marquant ainsi une amélioration par rapport

aux mois précédents et à l'hiver dernier. Les attributions ont augmenté de 46% entre septembre et novembre 2013, sous l'effet des ouvertures temporaires hivernales et d'une augmentation des nuitées hôtelières (+ 31%). Cette amélioration des réponses n'est pas généralisée, mais particulièrement marquée sur 23 départements parmi les 37 observés. Cette amélioration des réponses est encore plus prononcée à Paris, avec 53% des demandes qui ont donné lieu à un hébergement en novembre 2013 et une augmentation des attributions de 42% depuis septembre.

Une situation de l'urgence sociale qui demeure extrêmement critique

Malgré l'augmentation des attributions, la situation de l'urgence sociale demeure extrêmement critique avec 3 demandes sur 4 sans réponse dans les 37 départements et quasiment 1 sur 2 à Paris. En cause ? Une absence de réponses suffisantes d'hébergement et d'accompagnement, et un parc AHI saturé empêchant toute sortie vers des solutions plus durables. L'absence de places disponibles demeure la raison principale de la non satisfaction des demandes d'hébergement. Elle explique 82% des demandes qui n'ont pas donné lieu à un hébergement dans les 37 départements, et 47% à Paris.

Pris dans l'étau d'une augmentation continue des demandes et d'un dispositif qui peine à sortir d'une gestion saisonnière et humanitaire, le 115 sur les territoires ne peuvent apporter des solutions aux personnes qui le sollicitent quotidiennement. Parmi les 17 124 personnes qui ont sollicité le 115 en novembre 2013 dans les 37 départements, 47% n'ont jamais été hébergées suite à leurs diverses demandes - soit 8 019 personnes auxquelles les 115 n'ont pu apporter aucune solution d'hébergement.

A ce jour l'organisation en place ne fait état d'aucun changement de modèle et révèle un décalage abyssal entre l'offre et les besoins. Le sempiternel recours à des solutions de pure mise à l'abri de novembre à mars hypothèque l'ambition à atteindre : l'accès au logement pour tous. Une réalité bien éloignée des consignes ministérielles inscrites dans le guide de prévention des risques de grand froid.

[1] Ce rééquilibrage étant également dû à une réorganisation interne du fonctionnement du 115 de Paris, survenu en novembre 2013, dans son traitement des appels adressés par les usagers isolés et par ceux des personnes en famille.

Méthodologie du baromètre

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence et les réponses qui leur sont apportées le jour même. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement.

Période analysée

Les baromètres mensuels analysent des périodes de 28 jours, soit 4 semaines du lundi au dimanche, pour permettre des comparaisons. Le baromètre de novembre 2013 étudie les données du 04/11/2013 au 01/12/2013.

Echantillon d'observation

Les données statistiques sont issues de 37 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO, soit : Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Côtes-d'Armor, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe,

Haute-Savoie, Yvelines, Vendée, Vienne, Vosges, Val-d'Oise, Guadeloupe.

Depuis la rentrée 2013, le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 37 autres départements.

Définition des variables observées et mode de comptabilisation

Les données présentées dans ce rapport sont relatives aux personnes. On comptabilise toutes les personnes d'un ménage (adultes + enfants). Une ou plusieurs personnes peuvent être rattachées à un même ménage et l'association de plusieurs personnes a un impact sur l'adéquation de la réponse qui est faite par le 115 à la demande émise par la ou les personnes (demande individuelle ou demande collective).

Les compositions du ménage analysées sont : hommes seuls, femmes seules, personnes en famille (couples avec enfants + familles monoparentales), couples sans enfant, groupes sans enfant, mineurs isolés ou en groupe.

Tous les appels au 115 identifiés comme des « appels concernant un ménage » donnent

lieu à la création d'une demande (demande de prestation ou d'hébergement). Toute demande fait l'objet d'une réponse : place attribuée, non-attribution d'une place, demande en attente de traitement au cours des 24h.

Le baromètre analyse uniquement les demandes et réponses du jour J sur 28 jours. Ainsi, lorsqu'une personne bénéficie de plusieurs nuits attribuées par le 115, les reports de ces nuits ne sont pas comptabilisés en tant que demande ni en tant que réponse. De plus, les personnes qui se maintiennent dans le dispositif d'urgence, en vertu du principe de continuité, et qui n'ont pas besoin de rappeler le 115, ne sont pas comptabilisées. Les statistiques présentées par le baromètre analysent ainsi les flux, les nouvelles demandes adressées chaque jour au 115, afin de rendre compte de l'activité en termes quantitatifs et qualitatifs. Les statistiques ne rendent pas compte de l'occupation des places.

Présentation du Samusocial de Paris

Le Groupement d'Intérêt Public **Samusocial de Paris** assure, entre autres, la gestion du 115 de Paris dont l'une des spécificités tient en ce que les limites administratives de la ville sont aussi celles du département.

Comme tous les autres 115 de France, il met en œuvre les cinq missions pour lesquelles le numéro national départementalisé a été créé : écoute, évaluation, information, orientation et hébergement. Via son activité 24h/24 tous les jours de l'année, le 115 de Paris doit apporter une réponse immédiate aux personnes qui appellent.

Pour ce faire, les équipes sont organisées en trois pôles afin d'optimiser le traitement des demandes et assurer la meilleure accessibilité possible du numéro :

- le « Pôle Généraliste » traite en priorité les appels des personnes seules ou en couple sans enfant ;
- le « Pôle Famille » s'occupe des familles avec enfant(s) mineur(s) et des femmes enceintes de plus de trois mois ;
- le « Pôle Infirmier » gère les demandes de Lits Halte Soins Santé (LHSS).

Cette activité ininterrompue lui donne aussi un rôle primordial de veille sociale et d'alerte des pouvoirs publics sur la situation des personnes en grande précarité. Afin de donner l'image la plus précise possible de l'activité mensuelle du 115 de Paris, les données fournies pour le baromètre sont scindées en deux groupes : les données dites de flux, qui agrègent les réponses apportées aux appels pris chaque jour ; et les données dites de volume où l'on retrouve l'ensemble des nuitées que le 115 de Paris gère quotidiennement.

Les demandes au 115

Toujours plus de demandes au 115

NOMBRE DE DEMANDES FAITES AU 115

	Novembre 2012	Novembre 2013
Nombre de demandes	69 678	79 047
dont nb de demandes de prestation	5 677	5 445
dont nb de demandes d'hébergement	64 001	73 602

En novembre 2013, dans les 37 départements de l'échantillon du baromètre, 79 047 demandes ont été faites au 115, concernant 20 067 personnes différentes.

Les demandes poursuivent la progression : + 13 % de demandes supplémentaires entre novembre 2012 et novembre 2013 et + 9 % depuis septembre 2013. Cette augmentation est due principalement aux demandes d'hébergement, largement majoritaires (93 % des demandes totales). En novembre 2013, 73 602 demandes d'hébergement ont été faites, concernant 17 124 personnes différentes dans les 37 départements.

NOMBRE DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT



Dans les 37 départements de l'échantillon, les demandes d'hébergement sont en forte croissance par rapport à l'an dernier : + 15 % entre novembre 2012 et novembre 2013 (soit 10 000 demandes supplémentaires). On constate également **une augmentation des demandes depuis septembre 2013 (+ 8 %)**. Depuis la rentrée, 1 714 personnes supplémentaires ont sollicité le 115.

Des demandes des personnes isolées qui repartent à la hausse

Parmi les demandes d'hébergement, **les demandes de personnes en famille** demeurent les plus nombreuses. **Elles représentent 55 % des demandes totales en novembre 2013**. Les demandes des familles marquent pour la première fois depuis quelques mois une diminution (- 2 % depuis septembre 2013).

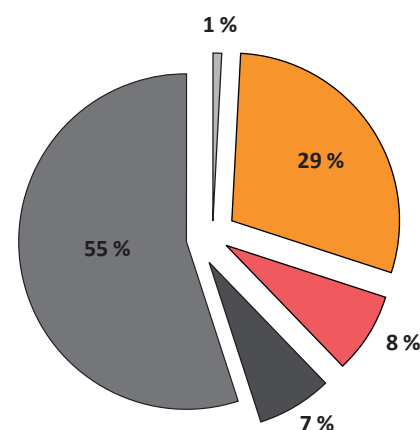
NOMBRE DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES EN FAMILLE



Les demandes des personnes isolées représentent 37 % des demandes totales en novembre 2013. **Les demandes des personnes isolées progressent depuis septembre 2013 :** + 27 % pour les hommes seuls, + 16 % pour les femmes seules. Signalons aussi une augmentation de 25 % pour les couples sans enfant. Le rapport annuel de l'Observatoire du 115 pour l'année 2012 avait mis en exergue ce phénomène : une sollicitation plus forte des personnes isolées du 115 l'hiver, du fait des capacités d'accueil renforcées. Ces demandes sont analysées par certains comme des demandes spécifiques de nouveaux publics du fait de la baisse des températures. Les intervenants du 115 et de l'urgence sociale mettent en avant une autre explication : un recours étudié. Les personnes intègrent les limites du dispositif, pour solliciter plus ou moins le 115 selon les saisons et les capacités du parc.

La hausse des demandes d'hébergement des personnes isolées s'explique par une augmentation du nombre d'hommes et de femmes seuls qui ont sollicité le 115 : + 27 % d'hommes seuls depuis septembre 2013 et + 12 % de femmes seules. En termes de personnes, le nombre de familles reste stable.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT SELON LA COMPOSITION FAMILIALE - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 73 602

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Personnes en famille
- Groupes d'adultes sans enfant

Des demandes des ressortissants communautaires qui poursuivent leur progression

Si l'on observe les demandes selon la nationalité des personnes, on constate que 20 % des demandes d'hébergement au 115 ont été faites par des personnes de nationalité française, 61 % par des personnes issues de pays hors Union européenne et 11 % par des personnes de l'Union européenne. Remarque : pour 8 % des demandes, l'information n'a pas été renseignée. Aucune information n'étant obligatoire à la saisie.

Les demandes des ressortissants communautaires poursuivent la progression enregistrée depuis l'automne 2012. Depuis septembre, les demandes des personnes issues de l'UE ont augmenté de 57 % pour atteindre pratiquement 8 000 demandes sur le mois de novembre, contre 5 000 en septembre 2013. Cette progression des demandes correspond à une augmentation du nombre de personnes originaires de l'Union européenne (+ 32 %).

Les demandes des personnes de nationalité française marquent une augmentation de 13 %, celles des personnes extra-communautaires sont stables par rapport à septembre (+ 2 %).

Des évolutions diversifiées des demandes sur les territoires

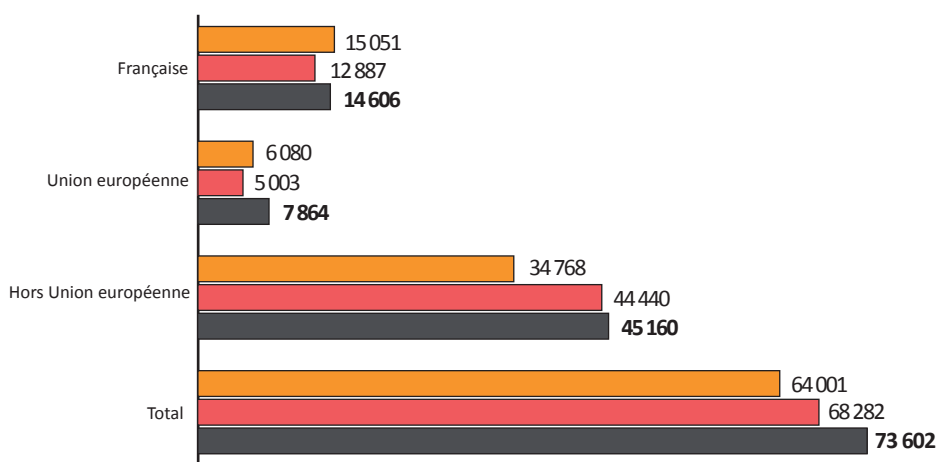
Depuis septembre 2013, on constate :

- **une augmentation des demandes sur 16 départements**, avec entre + 4 % et + 78 % de demandes supplémentaires selon les territoires : Vendée, Val-d'Oise, Vienne, Haute-Saône, Sarthe, Yvelines, Indre-et-Loire, Pyrénées-Orientales, Côtes-d'Armor, Pyrénées-Atlantiques, Morbihan, Guadeloupe, Doubs, Drôme, Rhône, Bouches-du-Rhône ;
- **une relative stabilité des demandes sur 6 départements** (de 0 % à - 5 %) : Aisne, Ardennes, Charente, Mayenne, Nièvre et Orne ;
- **une baisse des demandes sur 15 départements** (de - 9 % à - 35 %) : Alpes-Maritimes, Saône-et-Loire, Finistère, Vosges,

Hautes-Pyrénées, Jura, Puy-de-Dôme, Dordogne, Ille-et-Vilaine, Calvados, Loire-Atlantique, Haute-Savoie, Loire, Marne, Hérault.

Sur les territoires tendus, on observe en novembre des situations diversifiées : une augmentation des demandes qui se poursuit dans le Rhône, et qui explose dans les Bouches-du-Rhône, alors que les demandes marquent une diminution en Ille-et-Vilaine, en Loire-Atlantique, et dans la Loire.

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT SELON LA NATIONALITÉ (EFFECTIF)



Champ = Novembre 2012 - N= 64 001 / Septembre 2013 - N= 68 282 / Novembre 2013 - N= 73 602

■ Novembre 2012 ■ Septembre 2013 ■ Novembre 2013

Les demandes faites au 115 de Paris

Le 115 de Paris fonctionne selon un modèle en deux phases : 6h30-19h15 pour la partie Jour et 19h15-6h30 pour la partie Nuit. En novembre 2013, le 115 de Paris a enregistré 16 640 demandes en Jour et 6 666 demandes en Nuit^[1]. **On observe par rapport à septembre une légère augmentation de 3 % des demandes en journée, et une baisse de 6 % des demandes la nuit.**

À la différence du mois de septembre 2013, en journée, la majorité des demandes est faite par les hommes seuls (63 %), contre 5 % pour les femmes seules, 5 % pour les couples sans enfant et 27 % pour les personnes en famille. Les demandes des hommes seuls ont augmenté de 45 % entre septembre et novembre, et celles des familles ont diminué de 41 %. Elles sont passées de 48 % des demandes totales à 27 % des demandes. L'augmentation continue des appels émanant de familles rendait difficile l'accès au 115 pour les personnes isolées. Pour remédier à cela, la régulation du 115 de Paris a revu son fonctionnement et le pôle Généraliste ne traite plus que les appels des personnes seules, routant systématiquement

les familles sur le pôle Famille (entre 8h et 22h30). Ce changement a donc induit de nombreux changements, mécaniquement liés entre eux : une meilleure accessibilité pour les personnes seules fait augmenter leurs demandes d'hébergement et baisser celles des familles dans la proportion totale. La structure des demandeurs est donc différente aussi dans ses caractéristiques.

En novembre, les demandes d'hébergement des hommes isolés sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à Paris que dans les 37 départements (63 % versus 29 %), alors que les demandes des personnes en famille sont moins nombreuses (27 % versus 55 %).

Concernant les données d'activité enregistrées la nuit, le pôle Famille cessant son activité à 22h30 (reprise par le pôle Généraliste), on constate une sollicitation plus forte par les hommes seuls (67 % des demandes) que des personnes en famille (21 %), mais aussi des femmes seules (8 %), même si les proportions sont plus faibles.

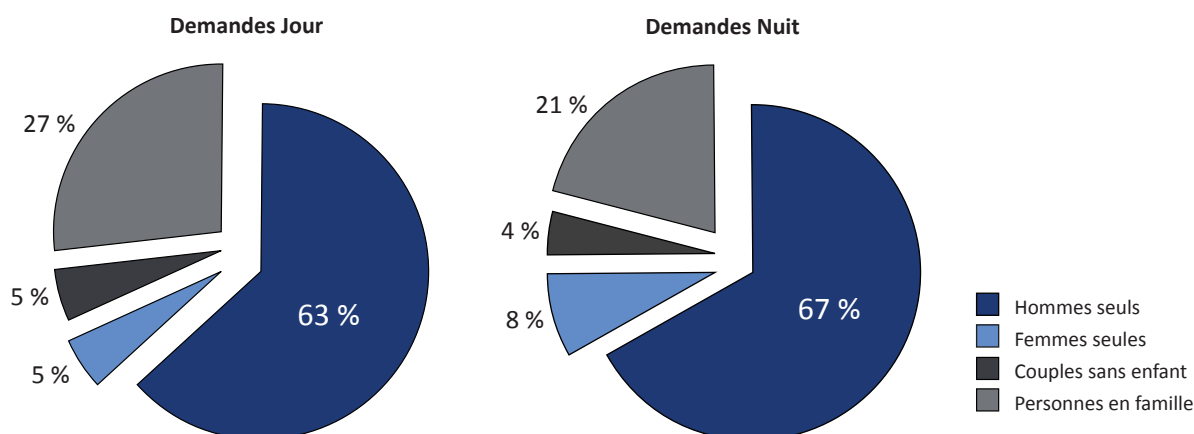
Au regard de l'analyse des demandes selon la nationalité des demandeurs, les

constats sont les mêmes que dans les 37 départements du baromètre. Les demandes sont faites majoritairement par des personnes extra-communautaires (70 %), à 7,5 % par des personnes de l'UE et 10,5 % pour des personnes de nationalité française. Pour 12 % des demandes, l'information n'a pas été renseignée. Concernant les données d'activité enregistrées la nuit, on constate une sollicitation plus forte qu'en journée des personnes de nationalité française (29 %) et moindre des extra-communautaires (48 %). Il faut cependant rappeler que les données enregistrées sont déclaratives et non obligatoires, et qu'elles n'entrent pas en ligne de compte dans l'attribution ou non d'un hébergement.

On observe par rapport au mois de septembre, une baisse des demandes des ressortissants communautaires (- 32 % en journée, - 11 % la nuit) alors que dans les 37 départements leurs demandes augmentent. Les demandes des personnes de nationalité française augmentent (+ 15 % en journée, + 4 % la nuit), et celles des extra-communautaires augmentent en journée (+ 16 %) mais baissent la nuit (- 2 %).

[1] Les chiffres présentés ne contiennent pas les données des Equipes mobiles d'aide (EMA) du Samusocial de Paris qui tournent toutes les nuits dans les rues de la capitale.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT SELON LA COMPOSITION FAMILIALE - DONNÉES DE FLUX - JOUR ET NUIT - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 16 640

Champ : N= 6 666

Source : données Régulation 115 de Paris

Les réponses au 115

Des attributions en augmentation avec l'ouverture de capacités temporaires sur la plupart des territoires

NOMBRE D'ATTRIBUTIONS



En novembre 2013, dans les 37 départements de l'échantillon, **30 % des demandes d'hébergement ont donné lieu à un hébergement, marquant ainsi une amélioration par rapport aux mois précédents** (24 % en juillet, et 22 % en septembre).

Les attributions ont été plus nombreuses en novembre avec une augmentation de 46 %

entre septembre et novembre, soit près de 7 000 attributions supplémentaires.

Ces attributions supplémentaires ont permis d'augmenter le nombre de personnes différentes hébergées. En novembre 2013, 28 % des 17 124 personnes différentes qui ont sollicité le 115 ont pu être hébergées au moins une fois dans le mois suite à leurs diverses demandes (soit 4 790 personnes), et 25 % ont toujours été hébergées (4 315 personnes).

L'amélioration des réponses est due principalement à l'ouverture des places temporaires, et au renforcement des nuitées hôtelnières.

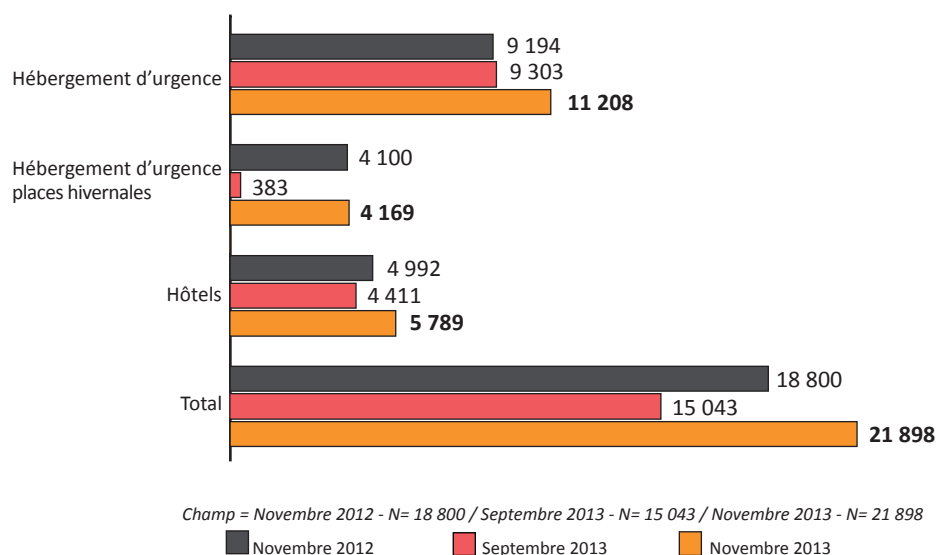
Dans les 37 départements, 21 898 nuitées ont été attribuées aux personnes qui ont sollicité le 115 en novembre 2013. Parmi ces nuitées, 51 % ont été attribuées en centre d'hébergement d'urgence, 26 % en hôtel, 19 % dans le cadre des places hivernales et 4 % dans une

autre structure (hébergement de stabilisation, maison relais, résidence sociale, lit halte soins santé).

L'amélioration des attributions est la conséquence des ouvertures temporaires hivernales, effectives seulement à partir du début de l'hiver (383 orientations en structures hivernales en septembre 2013 contre 4 169 en novembre), mais également d'une augmentation des nuitées hôtelnières (+ 31 % par rapport en septembre 2013) et d'une augmentation des nuitées en centre d'hébergement (+ 20 %).

Par rapport à l'hiver dernier à la même période, en novembre, les attributions enregistrent une progression de 16 %, principalement due à une mobilisation plus forte des attributions en CHU (+ 22 %) et en hôtel (+ 16 %). Les attributions vers les places temporaires sont globalement stables entre novembre 2012 et novembre 2013.

EVOLUTION DES TYPES D'HÉBERGEMENT ATTRIBUÉ (EFFECTIF)



Cette amélioration des réponses n'est pas généralisée, mais particulièrement marquée sur certains territoires.

23 départements sur 37 enregistrent une **augmentation des attributions** : Aisne, Haute-Saône, Vienne, Hérault, Doubs, Indre-et-Loire, Côtes-d'Armor, Alpes-Maritimes, Dordogne, Marne, Bouches-du-Rhône, Yvelines, Val-d'Oise, Sarthe, Pyrénées-Orientales, Pyrénées-Atlantiques, Vosges, Rhône, Hautes-Pyrénées, Drôme, Morbihan, Haute-Savoie, Loire. Dans ces 12 derniers territoires, l'augmentation des attributions est très forte, elle représente une multiplication des réponses de 2 à 9 et concerne tant des territoires tendus (Bouches-du-Rhône, Rhône, Loire) que

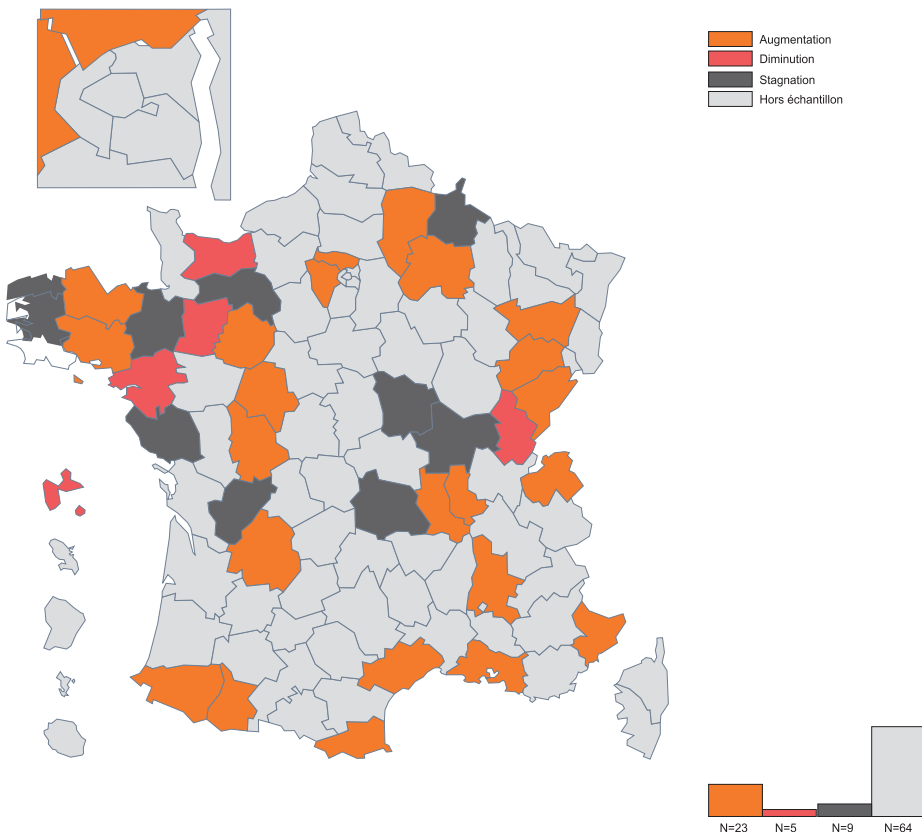
des départements de taille moyenne qui souffrent pendant l'année du peu de réponses à apporter (Pyrénées-Atlantiques, Haute-Savoie, Vosges, Morbihan).

Le souffle nouveau sur ces territoires provient principalement de l'augmentation des places hivernales qui représentent entre 30% et 71% des orientations sur certains territoires (Pyrénées-Atlantiques, Loire, Dordogne, Drôme, Morbihan, Haute-Savoie, Yvelines, Rhône). Il provient également de l'augmentation des orientations hôtelières (Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Vienne, Val-d'Oise) et de l'augmentation forte des orientations en structure d'hébergement d'urgence - effet potentiel des créations de

places ou d'une rotation des places (Bouches-du-Rhône, Drôme, Loire, Indre-et-Loire, Pyrénées-Orientales).

Sur les 14 autres départements, la situation stagne (Ardennes, Vendée, Charente, Finistère, Ille-et-Vilaine, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Nièvre et Orne) **ou se détériore avec une baisse des attributions** (Calvados, Jura, Loire-Atlantique, Mayenne, Guadeloupe).

ÉVOLUTION DES DEMANDES AYANT DONNÉ LIEU À UN HÉBERGEMENT ENTRE NOVEMBRE 2012 ET NOVEMBRE 2013



Un renfort insuffisant : deux tiers des demandes d'hébergement non satisfaites en novembre 2013

NOMBRE DE DEMANDES N'AYANT PAS DONNÉ LIEU À UN HÉBERGEMENT



En novembre 2013 dans les 37 départements, 70 % de l'ensemble des demandes d'hébergement restent non satisfaites. Les non-attributions baissent légèrement par rapport à septembre 2013 (- 3 %). L'analyse rétrospective par rapport à l'année dernière montre que ces non-attributions progressent avec 6 500 non-attributions supplémentaires entre novembre 2012 et novembre 2013.

Malgré l'augmentation des places temporaires, le constat demeure identique : la persistance d'un trop grand nombre de réponses négatives aux demandes d'hébergement, faute de places suffisantes pour répondre aux besoins. Pris dans l'étau d'une augmentation continue des demandes et d'un dispositif qui peine à sortir d'une gestion saisonnière et humanitaire, le 115 sur les territoires ne peut apporter des solutions aux personnes qui le sollicitent quotidiennement.

RÉPARTITION DES RÉPONSES À DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

	2012		2013
	Novembre	Septembre	Novembre
Nombre de demandes d'hébergement	64 001	68 282	73 602
dont % de demandes ayant donné lieu à un hébergement	29	22	30
dont % de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement	71	78	70

Parmi les 17 124 personnes différentes qui ont sollicité le 115 en novembre 2013 dans les 37 départements, 47 % n'ont jamais été hébergées suite à leurs diverses demandes - soit 8 019 personnes auxquelles les 115 n'ont pu apporter aucune réponse positive. Si la situation s'est améliorée depuis septembre avec une baisse du nombre de personnes jamais hébergées (- 12 %), un trop grand nombre de personnes demeurent sans solution malgré les

consignes ministérielles inscrites dans le guide de prévention des risques de grand froid : « Les capacités supplémentaires de mise à l'abri préalablement identifiées comme telles par les services de l'Etat sont mobilisées pour que toutes les personnes qui le souhaitent bénéficient d'un accueil et d'une solution adaptée quelle que soit leur situation administrative, sans attendre une dégradation des conditions climatiques. Toutefois, lorsque les conditions climatiques se dégradent, les facteurs de risques pour la santé des personnes sans domicile sont plus élevés et rendent nécessaire de leur apporter une solution. Il ne doit donc pas y avoir de refus d'hébergement par manque de place, en particulier pendant les périodes de vagues de froid. »

Une absence de places disponibles toujours en cause

L'absence de places disponibles demeure la raison principale des demandes d'hébergement non satisfaites dans les 37 départements du baromètre. Elle explique 82 % des demandes qui n'ont pas donné lieu à un hébergement.

NOMBRE DE NON-ATTRIBUTIONS POUR ABSENCE DE PLACES DISPONIBLES



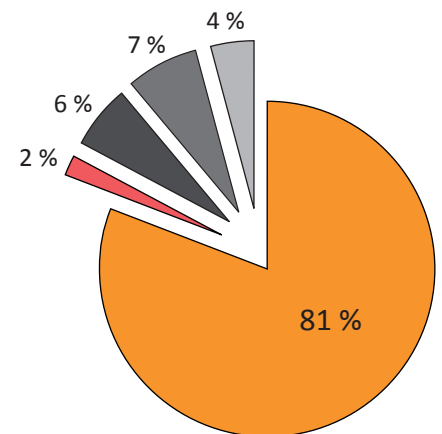
Dans les 37 départements du baromètre, l'absence de places disponibles explique :

- entre 50 % et 70 % des demandes ne donnant pas lieu à un hébergement dans 8 départements : Vienne, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Alpes-Maritimes, Hérault, Haute-Savoie, Sarthe, Puy-de-Dôme ;
- entre 71 % et 98 % des demandes ne donnant pas lieu à un hébergement dans 10 départements : Marne, Loire, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Hautes-Pyrénées, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Val-d'Oise, Doubs, Rhône.

Si l'absence de places disponibles demeure la raison principale des non-attributions, le renoncement des personnes suite au manque de

solutions proposées, ou à leur inadéquation, est également important. Il constitue dans certains départements les raisons principales des demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement, notamment dans les territoires les moins tendus par rapport au déficit de places. Parmi les demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement : 6 % s'expliquent par le non-rappel des personnes, 7 % ont concerné des fins de prise en charge, 2 % s'expliquent par le refus de la personne aux solutions proposées par l'écoutant 115 lors de l'appel au 115.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT N'AYANT PAS DONNÉ LIEU À UN HÉBERGEMENT SELON LES MOTIFS - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 51 704

- Absence de places disponibles
- Refus de l'utilisateur
- L'utilisateur n'a pas rappelé
- Fin de prise en charge
- Autre

Une incondicionalité toujours dévoyée

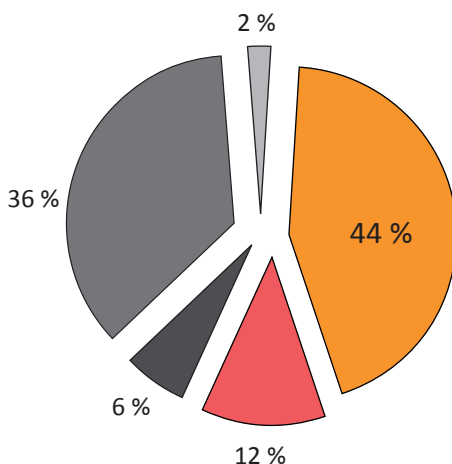
Face à la pénurie de places d'hébergement, la sélection des publics est inévitable et les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil ne sont toujours pas effectifs. Les non-attributions continuent de toucher plus durement les familles et les personnes migrantes.

En novembre 2013, parmi l'ensemble des demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement pour absence de places disponibles, 71 % ont concerné des familles, contre 16 % pour les hommes seuls, 6 % pour les femmes, 7 % pour les couples sans enfant et 1 % pour les groupes d'adultes sans enfant.

Les non-attributions pour les personnes en famille baissent cependant par rapport à septembre (- 9 %). **L'augmentation des attributions a principalement bénéficié aux hommes seuls (+ 58 % depuis septembre).** Ainsi parmi l'ensemble des demandes ayant donné lieu à un hébergement, 44 % ont bénéficié aux hommes seuls, contre 12 % aux femmes seules, et 36 % aux familles.

Les personnes de nationalité étrangère qui sollicitent le 115 ont proportionnellement un plus fort taux de non-attribution que les personnes de nationalité française. Ainsi, en novembre 2013, les demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement concernent à 66 % des personnes extra-communautaires, à 13 % des personnes issues de l'UE et à 15 % des personnes de nationalité française. Pour 6 % cette information n'a pas été renseignée.

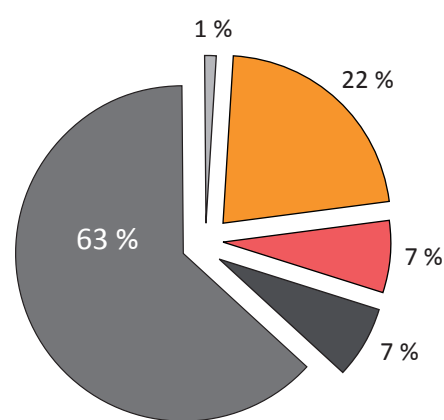
ATTRIBUTIONS SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 21 898

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Personnes en famille
- Groupes d'adultes sans enfant

NON-ATTRIBUTIONS SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 51 704

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Personnes en famille
- Groupes d'adultes sans enfant

Les réponses du 115 de Paris

Comme ses homologues de France, le 115 de Paris possède un arbre décisionnel de prise en charge qui détermine les réponses apportées à la personne au moment de l'appel. Si celle-ci ne dépend pas du 115 de Paris, elle est orientée vers les services compétents pour un meilleur suivi de sa situation. Si elle dépend du 115 de Paris et qu'elle sollicite un hébergement, deux réponses sont possibles :

- la demande est pourvue et la personne bénéficie d'une ou plusieurs nuitées ;
- la demande n'est pas pourvue, pour trois raisons principales : pas de place disponible, pas de place adaptée, refus de la place proposée.

En novembre 2013, 53 % de demandes effectuées en jour ont donné lieu à un hébergement (52 % pour celles de nuit), soit une augmentation par rapport à septembre (+ 42 % en journée). Par rapport aux 37 départements du baromètre, les demandes donnant lieu à un hébergement sont proportionnellement plus nombreuses (53 % versus 30 %). 86,8 % de ces hébergements se font en Centre d'hébergement d'urgence (CHU), 12,7 % sont des nuitées hôtelières et 0,5 % correspondent à des orientations en Lits halte soins santé (LHSS). Les différences d'avec le mois de septembre s'expliquent par le changement de profil des demandeurs : les personnes seules étant majoritairement hébergées en CHU, elles font augmenter la part de celui-ci dans l'hébergement total.

RÉPARTITION DES DEMANDES POURVUES - DONNÉES DE FLUX - NOVEMBRE 2013 (%)

	Jour	Nuit
Nombre d'attributions	8 869	3 480
dont % hébergés en CHU	86,8	87,2
dont % hébergés à l'hôtel	12,7	12,4
dont % hébergés en LHSS	0,5	0,4

Source : données Régulation 115 de Paris

Le 115 de Paris assume aussi la gestion quotidienne d'un important volume de nuitées, dites « en report » : les personnes bénéficiant de plusieurs nuitées d'affilée n'ont pas à rappeler le 115 chaque jour pour toute la durée de l'hébergement proposé lors de l'appel initial. **Pour le mois de novembre 2013, 292 254 nuitées ont été attribuées par le 115 de Paris en journée, dont 86 % pour des personnes en famille.** Ces données sur l'activité globale permettent de mettre en perspective les répartitions des profils puisque l'on voit que ce sont les familles qui sont majoritairement hébergées le jour, et que ces hébergements sont à 86 % des nuitées hôtelières.

Dans le même temps, 47 % des demandes de jour du mois de novembre 2013 n'ont pas donné lieu à un hébergement. L'essentiel de ces non-attributions correspond à des demandes non pourvues faute de places disponibles (47 %). 14,5 % correspondent à des demandes émanant de personnes ne relevant pas du 115 de Paris. 7 % donnent lieu à une orientation vers un partenaire (plateformes de suivi telles que la Coordination d'accueil des familles demandeuses d'asile à Paris (CAFDA), ou l'Association d'accompagnement des migrants (APTM), maraudes d'interventions sociales, hôpitaux, secteurs sociaux, etc) et 11 % à une orientation autre (demandes particulières des appelants, personnes déjà orientées qui rappellent, etc). 6 % sont des fins de prise en charge liées à des non présentations, des familles parties, etc. En ce qui concerne la catégorie « autre », elle rassemble les données liées à l'activité de régulation de nuit des EMA, ainsi que les orientations techniques internes au 115 de Paris.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT NON POURVUES SELON LES MOTIFS - DONNÉES DE FLUX - NOVEMBRE 2013 (%)

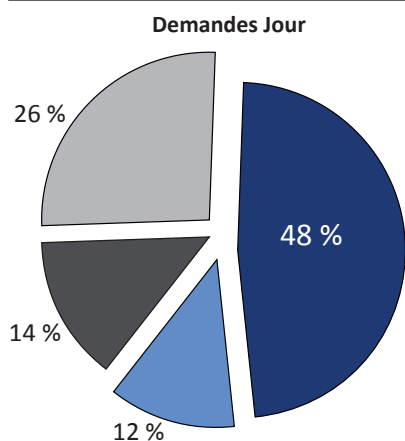
	Jour	Nuit
Non-attributions	7 771	3 186
dont % pour absence de places disponibles	47	47
dont % hors cadre prise en charge	15	10
dont % refus de l'hébergement proposé	3	9
dont % pour orientation vers partenaires	7	1
dont % pour fin de prise en charge	6	2
dont % pour autres orientations	11	6
dont % pour autres	11	25

Source : données Régulation 115 de Paris

Parmi les demandes non pourvues faute de places disponibles en journée, les hommes seuls sont les plus concernés, puisqu'ils représentent 48 % du total, contre 27 % pour les familles, 12 % pour les femmes seules, 14 % pour les couples sans enfant. Par rapport à septembre la tendance s'inverse, les hommes seuls connaissent une augmentation des demandes non pourvues (+ 13 %), et les familles une diminution (- 75 %). On voit également une augmentation certaine des demandes non pourvues adressées aux femmes seules (plus de 11%) et aux couples (plus de 13%), qui dénote une difficulté pour le 115 de Paris à apporter une réponse positive à ces publics.

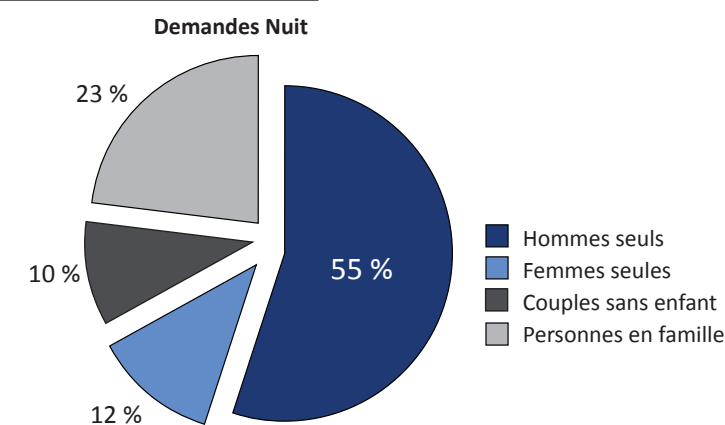
Cette répartition varie la nuit, où l'on retrouve une proportion plus élevée d'hommes seuls représentant 55 % des demandes non pourvues. En effet, les personnes seules appellent pour des hébergements en CHU auxquels elles peuvent accéder même tard en soirée et les EMA orientent des personnes rencontrées dans la rue sur ces mêmes centres.

RÉPARTITION DES DEMANDES POURVUES - DONNÉES DE FLUX - JOUR ET NUIT - NOVEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 3 664

Source : données Régulation 115 de Paris



Champ : N= 1 514

LA FNARS

Le siège national
Fédération nationale des associations
d'accueil et de réinsertion sociale
76 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris
Email : fnars@fnars.org
Tél. : 01 48 01 82 00
Fax : 01 47 70 27 02
Site : www.fnars.org

Conception et réalisation du baromètre

Laura Charrier
Chargée de mission
« veille sociale et hébergement »
laura.charrier@fnars.org

Claire Sauvage
Chargée de mission
« études et statistiques »
claire.sauvage@fnars.org

Avec l'équipe du Samusocial de Paris

Contact presse

Céline Figuière
Responsable de la communication
celine.figuiere@fnars.org
01 48 01 82 06